

Contrat d'engagement AMAP « Fromages » 2024

Entre
Fromagerie Ganot, dit producteur partenaire
4 rue Cécile Dumez 77640 JOUARRE

Et
Nom / Prénom :
Adresse :

Courriel : tel :

Engagements de l'adhérent :

- Etre à jour de sa cotisation
- Pré finance la production
- Trouver une solution de remplacement en cas d'absence

Engagements du producteur partenaire :

- Assurer la bonne qualité de ses produits : gustative, sanitaire et environnementale
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

Désignation	Quantité	Prix
GRAND PANIER (27,50 €) 2 parts de fromages Bio fromagerie Ganot Ste Colombe 1 Produit laitier (500g faisselle, 500g fromage blanc ou petits cœurs à la crème) Bio fromagerie Ganot Ste Colombe 2 Produit variable (1 part de fromage ou 1 produit laitier)		
PETIT PANIER (17.00 €) 1 part de fromage Bio fromagerie Ganot Ste Colombe 1 Produit laitier (500g faisselle, 500g fromage blanc ou petits cœurs à la crème) Bio fromagerie Ganot Ste Colombe 1 Produit variable (1 part de fromage ou 1 produit laitier)		
Lait Cru (1.95€) Bouteille en verre consigné		
OPTION (5.05 €) Beurre Doux ou Demi-sel à la Motte 250g (entourer votre choix)		

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la fromagerie ganot et à remettre au référent contrats de l'association, qui les transmettra au producteur partenaire en fonction des modalités de paiement choisies suivant :

- 12 Grands Paniers 330.00€ (hors option) : 1 chèque / 4 chèques
- 12 Petits Paniers 204.00€ (hors option) : 1 chèque / 4 chèques

Distribution : 1 fois par mois

Lieu :

Dates prévues :

Date de la 1^{ère} distribution : 24/01/2024

Date de la dernière distribution : 18/12/2024

Fait à : Le

Nom et signature de l'adhérent

Nom et signature du producteur